

# Tournoi du J.E.E.N. réservé aux Scolaires ayant un classement Elo lent inférieur à 1100

## DIMANCHE 25 JUIN 2023

Homologué F.F.E. pour le classement E.L.O. Rapide (N° 59658)



### REGLEMENT INTERIEUR

#### PREAMBULE

Le club d'échecs du J.E.E.N. organise un tournoi rapide le dimanche 25 juin 2023. Ce tournoi est réservé aux scolaires ayant un classement Elo lent < 1100 et aux 50 premiers joueurs inscrits.

#### ARTICLE 1 - DEROULEMENT DU TOURNOI.

- a) 5 Rondes – Cadence : 15 minutes KO
- b) Lieu des rencontres : 53 rue Erlange  
75016 PARIS
- c) Accueil des participants: Dimanche 25 juin 2023 à 13 h 00.
- d) Début de la première ronde: 14 h 00
- e) Règles du jeu : Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE en 2022 à Chennai ( Inde ) et entrées en application de 1er janvier 2023. C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation. Les Directives III des règles du jeu ne seront pas appliquées pendant le tournoi.

#### ARTICLE 2 - APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS.

- a) Mode: appariements assistés par ordinateur (programme PAPI de M. E. MOURET).
- b) Système : Le système suisse - C04 FIDE  
Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO Rapide estimé dépendant de leur catégorie d'âge:
  - 999 pour les benjamins et pupilles,
  - 799 pour les poussins et les petits poussins.
  - Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée
- c) Classement : d'après le nombre de points de parties obtenu (Gain : 1 point; Nulle : 0,5; Perte : 0). Départages des ex-aequo : le Buchholz tronqué, le Buchholz puis la performance.

#### ARTICLE 3 : FORFAITS.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait non justifié pourra faire l'objet d'une demande de sanction auprès des instances fédérales.

#### ARTICLE 4 - DROITS D'INSCRIPTION : 10 €.

#### ARTICLE 5 - ARBITRAGE.

Arbitre principal: M. Alban LAUER Arbitre Fédéral Open I

#### ARTICLE 6 - LA PARTIE TERMINEE.

Après chaque partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) vient donner le résultat de la partie à la table des résultats. L'autre joueur remet les pièces en place. Les pendules devront être rapportées à la table de l'arbitre à la dernière ronde.

#### ARTICLE 7

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'ARBITRE PRINCIPAL  
M. Alban LAUER

L'ORGANISATEUR  
M. Marc GATINE